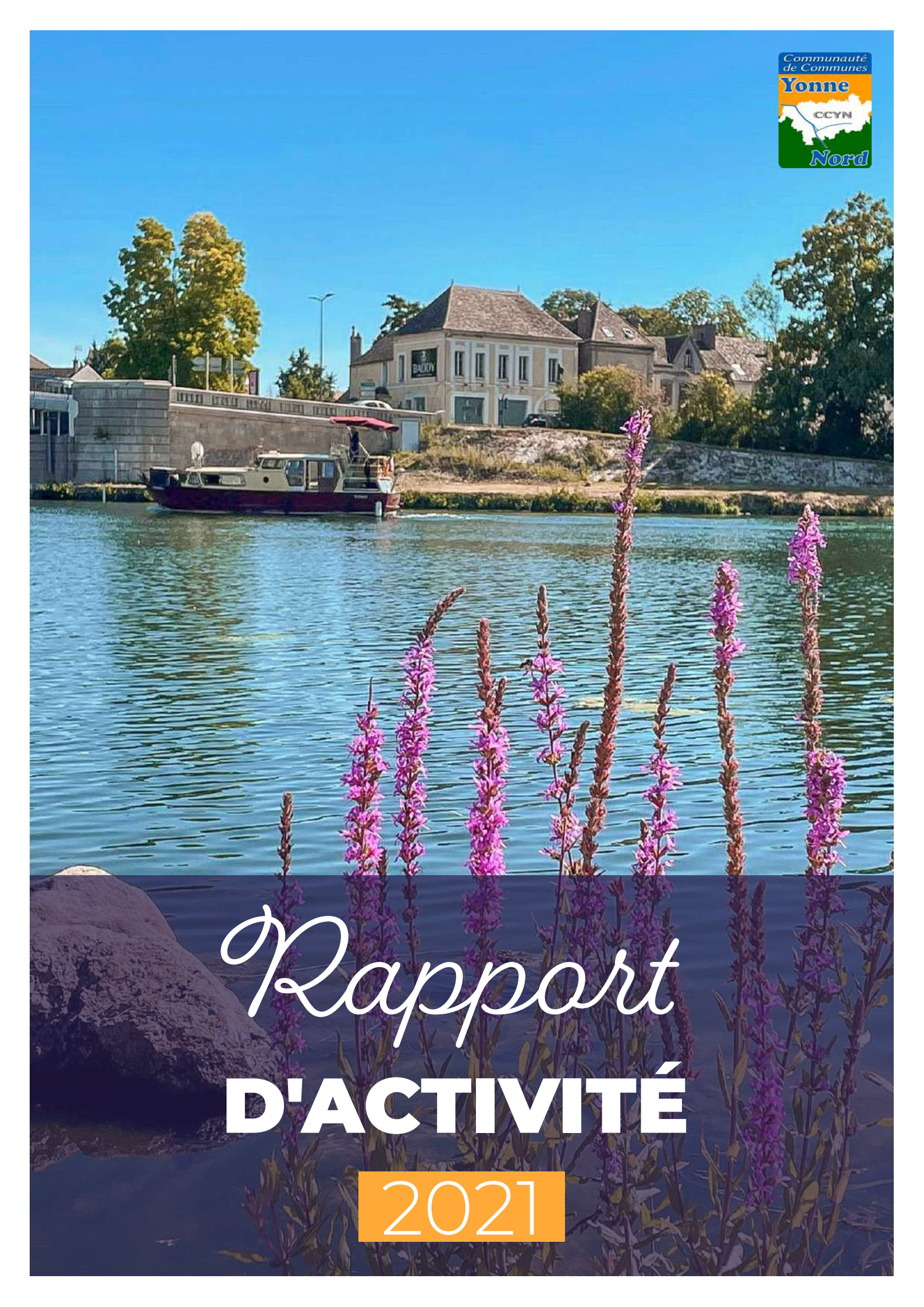




Rapport **D'ACTIVITÉ** 2021

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT _____ 1

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT _____ 2

LES ÉLUS _____	2
LES PRINCIPALES DÉCISIONS _____	3
LE CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE _____	4
LES MOYENS HUMAINS _____	5
LES MOYENS FINANCIERS _____	7
ACTIONS DE COMMUNICATION _____	10

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE _____ 12

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE _____	13
LE SERVICE URBANISME _____	14

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE _____ 15

SOUTIEN AUX ENTREPRISES PAR DES SUBVENTIONS VERSÉES À DES ORGANISMES _____	15
SOUTIEN À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE _____	16
AMÉNAGEMENT DES RIVES DE L'YONNE _____	16

SERVICES À LA POPULATION _____ 17

LES SERVICES À LA POPULATION _____	18
LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE _____	19
LE RELAIS PETITE ENFANCE _____	21
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) _____	23
LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) _____	25
L'ACCUEIL ADOS _____	28
FRANCE SERVICES _____	30
LE CIAS _____	32

CULTURE ET SPORT _____ 34

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE _____	35
SPORTS _____	37

ENVIRONNEMENT _____ 38

DÉCHÊTS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS _____	39
SERVI + _____	41
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS _____	41
ÉQUIPE VERTE _____	42

SERVICES ANNEXES _____ 43

LE SPANC _____	44
L'AÉRODROME DE GISY-LES-NOBLES _____	45

Institution

ET FONCTIONNEMENT

1.1

LES ÉLUS

Le Conseil communautaire est composé de 38 élus renouvelés lors des élections de mars et juin 2020. Les Conseillers communautaires sont élus pour 6 ans (2020-2026). Chaque commune dispose au minimum d'un siège.

Depuis le 7 juillet 2020, le Conseil communautaire est composé comme suit :

Président
Thierry SPAHN

1er Vice-Président
Dominique SINEAU

2ème Vice-Président
Jocelyne DELALLEAU

3ème Vice-Président
Patrick CHISLARD

4ème Vice-Président
Pierrick BARDEAU

Les élus communautaires

Communes	Conseillers communautaires	Communes	Conseillers communautaires
Champigny-sur-Yonne	René FOUET	Saint-Sérotin	Jacques LE GAC
	Martine COQUILLE	Serbonnes	Olivier MARTIN
	Thierry BROCHIER	Sergines	André PITOU
La Chapelle-sur-Oreuse	Gilles BONNEAU		Claudine LEMETAYER
Chaumont	Catherine DEVINAT	Thorigny-sur-Oreuse	Pierrick BARDEAU
Compigny	Jean-Michel DENISOT		Catherine BARDEAU
Courlon-sur-Yonne	Christina RANGDET	Villeblevin	Thierry SPAHN
Cuy	François SYLVESTRE		Jocelyne DELALLEAU
Évry	Jean-Claude GONNET		Jonathann BEAUMONT
Gisy-les-Nobles	Patrick BABOUHOT	Villemanoche	François GOGINS
Michery	Gérard MICHAUT	Villenavotte	Claude LAVENTUREUX
Pailly	Georges COTS	Villeneuve-la-Guyard	Dominique BOURREAU
Perceneige	Florence GESSERAND		Laurie COUTOULY
Plessis-Saint-Jean	Régine AUBERT		Éric PIETE
Pont-sur-Yonne	Grégory DORTE		Delphine COCHENNEC
	Stéphanie DUVAL	Villeperrot	Dominique SINEAU
	Michel JOLY		Tatiana HAUTECOEUR
	Laëtitia DESSEREY	Vinneuf	Sylvain NEZONDET
	Patrick CHISLARD		Laurence DAUPHIN

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Les principales décisions de l'année 2021, en dehors du fonctionnement classique des services. Le Conseil communautaire s'est réuni pour 8 séances et a voté 139 délibérations.

Affaires générales - ressources humaines

- Le rapport d'orientations budgétaires (04/02/2021)
- Adoption du règlement intérieur de la Commission consultative paritaire de gestion de l'aérodrome (CCPGA) (04/02/2021)
- Débat d'orientations budgétaires sur la base du Rapport d'orientations budgétaires - budget principal et budget annexes (11/02/2021)
- Élection d'un vice-président (01/07/2021)
- Adhésion au dispositif de signallement proposé par le CDG89 (01/07/2021)
- Rapports d'activités 2020 de la CCYN (23/09/2021) et sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers
- Rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la CCYN (23/09/2021)
- Modification de l'Intérêt communautaire de la compétence optionnelle «action sociale d'intérêt communautaire» (16/11/2021)
- Convention de mise à disposition de locaux au SDIS de l'Yonne (16/11/2021)
- Approbation du document unique d'évaluation des risques professionnels de la CCYN (09/12/2021)
- Engagement dans le dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration) (09/12/2021)
- Conventions de mise à disposition de personnel et de locaux entre les Communes ou Collèges et la CCYN

Finances

- Subvention d'équipement pour le bassin d'apprentissage de la natation (BAN) de Pont Sur Yonne : DETR, « Plan piscine » de la Région Bourgogne Franche-Comté (04/02/2021), Agence Nationale du Sport et CRTE (03/06/2021),
- Département 89 (01/07/2021) Compte de gestion – compte administratifs – budgets primitifs – vote des taux et taxes (08/04/2021)
- Procès-verbal de mise à disposition du Bassin d'Apprentissage de la Natation de Pont sur Yonne dans le cadre du transfert des biens (03/06/2021)
- Convention d'approvisionnement en carburant auprès de la Commune de Pont sur Yonne (01/07/2021)
- Demandes d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (23/09/2021)
- Approbation du montant définitif des attributions de compensation (16/11/2021)
- Attribution des marchés de la réhabilitation du BAN de Pont sur Yonne (09/12/2021)

Services à la population / Petite enfance / Enfance / Jeunesse

- Règlement intérieur des services Enfance (08/04/2021), Jeunesse (03/06/2021)
- Engagement de la CCYN dans une démarche de Convention Territoriale Globale (03/06/2021)
- Validation du projet éducatif de la Communauté de Communes Yonne Nord (03/06/2021)
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Yonne pour l'École de Musique (01/07/2021)
- Mission supplémentaire « Lieu d'Information » (LINF) au sein du Relais Parents Enfants (RPE) – Habilitation CAF (16/11/2021)
- Adhésion au Pôle Économie et Insertion Professionnelle du Sénonais (PEIPS) (16/11/2021)

Économie

- Convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise avec la Région BFC (09/12/2021)

Environnement et développement durable

- Adhésion à l'ASCOMADE et désignation de délégués (23/09/2021)
- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et Contrat d'objectif territorial (COT) (23/09/2021)
- Lancement de la procédure de renouvellement du marché de tri des déchets ménagers et assimilés en extension de consignes de tri (23/09/2021)
- Attribution du marché pour l'extension des consignes de tri à Seine et Yonne Recyclage (16/11/2021)
- Équipe projet - Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA) (16/11/2021)

OUVERTURE D'UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Face à la perspective d'une forte demande de vaccination dès le mois de février 2021, la CCYN s'est mobilisée afin d'ouvrir le 9 mars un centre de vaccination éphémère répondant aux exigences et préconisations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Ministère de la Santé.

La CCYN a créé ce nouveau service public à destination des habitants en à peine un mois.

Les locaux étaient particulièrement adaptés à cette opération et l'accueil a pu se faire de manière sécurisée.

L'agencement des locaux permettait de mettre en place un filtrage à l'entrée, des enregistrements, un flux unique, des espaces d'attente pré et post vaccination, un pôle médical et une protection des données lors de la vaccination. Seuls les professionnels intervenaient dans l'application Vaccin COVID. Cette expérience était totalement inédite pour les élus et les agents.

Un compte Doctolib a été ouvert en mai face à l'afflux d'appel pour des demandes de rendez-vous.

Des professionnels de santé (7 médecins et 11 infirmier(e)s), ont répondu présents afin d'assurer les permanences tandis que les élus et les agents de la CCYN accueillaient le public.



Une adaptation de l'offre de vaccination.

Au fil des mois, il a fallu adapter l'offre de vaccination en fonction des consignes ministérielles et des pics de demandes notamment à la rentrée de septembre ainsi qu'en novembre et décembre.

Les dépenses liées à la mise en œuvre du centre ont été financées par l'État sur les enveloppes déléguées aux Agences Régionales de Santé.

12 mois plus tard, après 35 jours d'ouverture et 6 522 doses administrées, le centre éphémère a fermé ses portes en février 2022.

En répondant présente pour ouvrir un centre de vaccination, la CCYN a montré sa capacité à réagir rapidement pour mettre en œuvre une organisation efficace dans la durée.

Aux yeux des équipes, cette année « sous tension » a été riche d'enseignement. Le public appréciait ce centre à taille humaine où il savait trouver un accueil de qualité et de l'écoute.

LES MOYENS HUMAINS

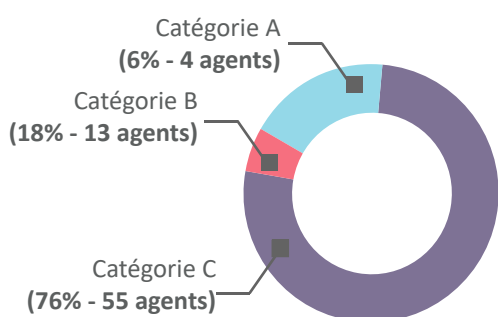
La crise du Covid-19 a encore fait partie du quotidien avec un impact sur les absences et la mise en œuvre du télétravail.

Les chiffres clés 2021

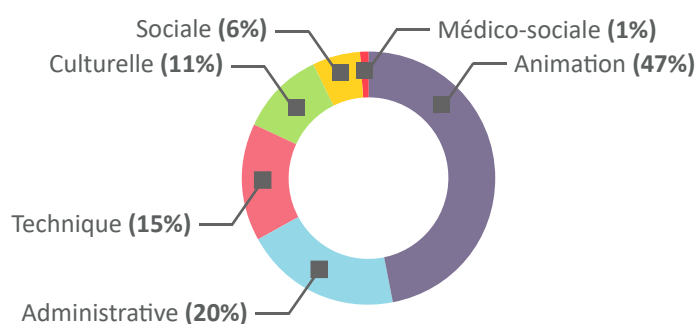
- 72 agents au 31 décembre 2021 (-4% par rapport à 2020).
- 6 agents en position de maintien en surnombre.
- 47 agents titulaires et 25 agents contractuels.
- 25 hommes (35%) et 47 femmes (65%).
- 441 arrêtés notifiés.
- 65 contrats établis.

Répartition des effectifs

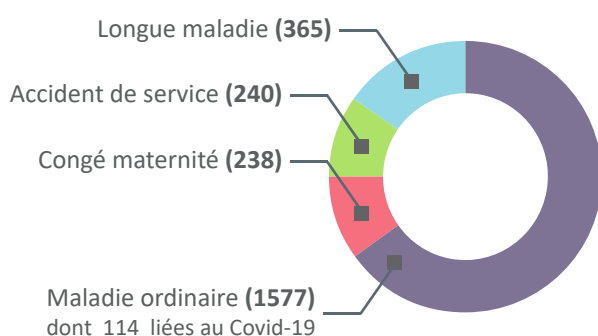
Par catégorie



Par filière



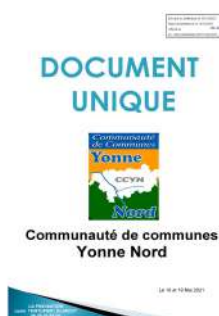
Motifs des absences



Taux d'absentéisme (jours d'absence/jours travaillés) :

- 2019 : 6,43%
- 2020 : 10,31%
- 2021 : 9,10%

Les faits marquants en 2021



La réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP est un document obligatoire qui n'existait pas à la CCYN qui a fait appel à un bureau privé pour son élaboration. Désormais les risques pour la santé, la sécurité des agents dans tous les aspects de ses activités sont identifiés. Dès 2021, de nombreuses mesures ont été prises afin d'améliorer la prévention des risques et accidents.

À côté du DUERP, la collectivité développe également des dispositifs permettant d'améliorer les pratiques managériales, les valeurs du collectif du travail par des formations comme celle sur l'entretien d'évaluation suivie par l'ensemble des agents.



Participation employeur pour la protection sociale des agents dans les domaines de la santé et de la prévoyance

L'ordonnance du 17 février 2021 a redéfini la participation des employeurs au financements des garanties de protection sociale et complémentaire de leurs agents ainsi que de la garantie maintien de salaires. C'est une participation de 15 € pour une mutuelle santé et 10 € pour un contrat de prévoyance qui est versée mensuellement aux agents ayant un contrat labellisé.



Le rapport en matière d'égalité professionnelle homme/femme

Les collectivités territoriales et EPCI de plus de 20 000 habitants se doivent d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, préalablement aux débats sur le projet de budget.

Le rapport laisse apparaître une forte majorité de femmes au sein des effectifs de la Communauté de Communes Yonne Nord comptabilisant 75 agents. 48 femmes (64% - la moyenne nationale étant de 61%) - 27 hommes (36%).

Les femmes se retrouvent principalement dans les filières administrative, animation, sociale et médico-sociale (services administratifs, accueil de loisirs et service petite enfance), les hommes dans la filière technique. La politique salariale est encadrée par des grilles indiciaires statutaires et le régime indemnitaire est déterminé en fonction de la catégorie et du groupe hiérarchique auxquels l'agent est rattaché.

Le dialogue social : comité technique et comité d'hygiène et de sécurité

L'année 2021 compte 2 comités techniques et 1 comité d'hygiène et de sécurité.

Les principales décisions ont été :

- La mise en place de la participation employeur pour la protection sociale des agents dans les domaines de la santé et de la prévoyance.
- La mise en place de l'indemnité forfaitaire pour le télétravail.
- Le développement des lignes directrices de gestion.
- L'adhésion au dispositif de signalement mis en place par le Centre de Gestion 89.
- La réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- La détermination des taux de promotion pour les avancements de grade.
- La réalisation d'un rapport en matière d'égalité professionnelle hommes/femmes.

Le développement du télétravail



La CCYN a développé le télétravail devenu nécessaire dès le début de la crise sanitaire. Ce changement profond dans l'organisation s'est révélé bénéfique pour les agents dont le poste se prête au télétravail.

Jours de télétravail = 372.

Projets 2022

- Mise à jour du tableau des effectifs par la création de postes pour la mise en œuvre de nouvelles missions :
 - Pour la transition énergétique.
 - Lors de l'ouverture du Bassin d'Apprentissage de la Natation (BAN).
 - Pour le développement économique et le tourisme.
- Les élections professionnelles avec la mise en place du Comité social territorial (issu de la fusion du Comité technique et Comité hygiène sécurité et des conditions de travail). Le développement des lignes directrices de gestion.

LES MOYENS FINANCIERS

Un budget 2021 adapté à une seconde année de crise sanitaire avec l'ouverture d'un centre de vaccination et des fermetures occasionnelles de services laissant apparaître néanmoins un résultat excédentaire cumulé de 2 815 119 € confirmant le retour à une bonne santé financière.

Les moyens financiers de la CCYN sont gérés au travers de plusieurs budgets.

Les chiffres clés de l'année 2021

• 2 474 mandats réalisés.

• 4 399 titres.

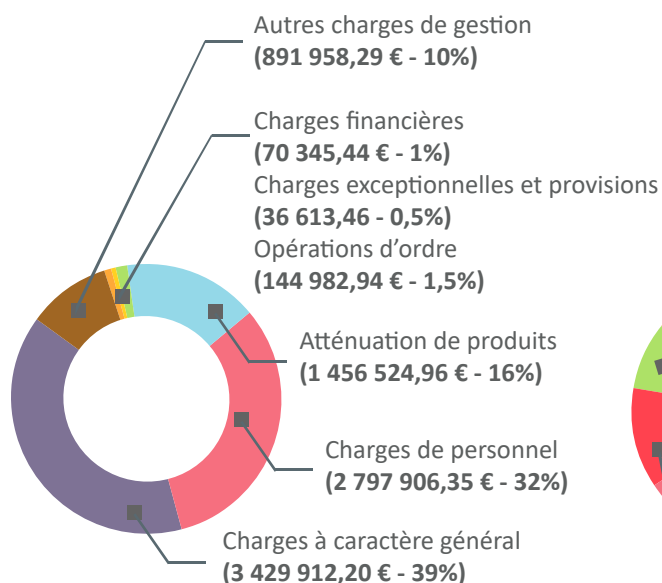
Budget principal	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	8 828 243,64 €	571 506,70 €
Recettes	10 291 567,98 €	259 120,82 €
Excédents reportés	1 351 794,71 €	1 695 423,65 €
Solde des restes à réaliser	-	-1 282 899,74 €
Résultats 2021	2 815 119,05 €	100 138,03 €

4 budgets consolidés*	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 873 382,37 €	1 545 038,38 €
Recettes	11 357 539,20 €	1 308 296,33 €
Excédents/déficits reportés	1 315 215,24 €	1 706 720,05 €
Solde des restes à réaliser	-	-1 282 899,74 €
Résultats 2021	2 799 372,07 €	187 078,26 €

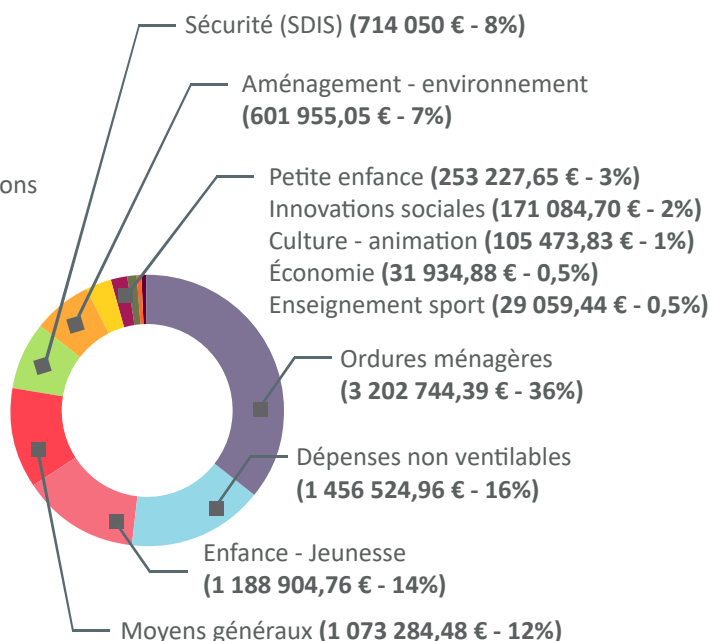
*dont les 3 budgets annexes (aérodrome, ZA d'Evry, SPANC)

Les dépenses de fonctionnement

Répartition par chapitre



Répartition par service



Des dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre) en baisse de 5,16 % par rapport à 2020 principalement sur les intérêts des emprunts, les charges de personnel et l'annulation du prélèvement sur les recettes fiscales de la taxe d'habitation, suite à la parution de l'amendement N°I-21311.

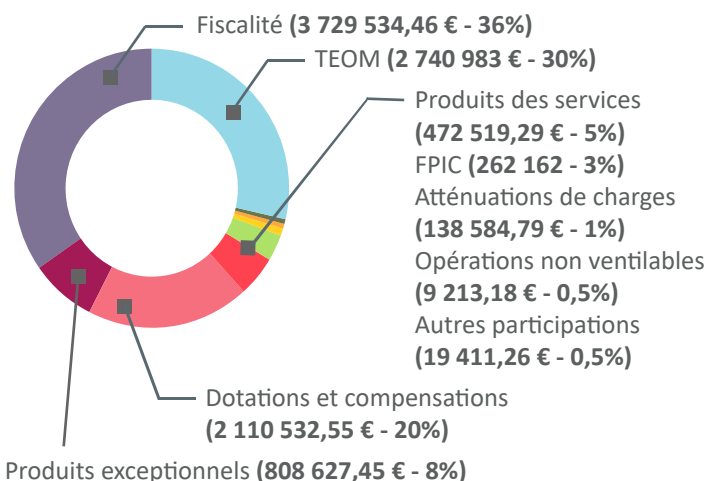
51 % des dépenses concernent les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la sécurité (ordures ménagères, autorisations droit des sols, PLUi, environnement, SDIS).

2021 enregistre toujours une augmentation des quantités sur les divers marchés d'ordures ménagères (tonnages en déchèterie et en collecte) soit une hausse de 102 000 € sur les divers contrats du service ordures ménagères.

20 % des dépenses sont affectées aux divers services à la population (petite enfance, enfance, jeunesse, école de musique, sport scolaire, France Services, social).

Les recettes de fonctionnement

Répartition par chapitre



Chapitre 13 : impôts et taxes

- TEOM (2 740 983 € - 41%)
- TH - FB - FNB - CFE (2 570 897 € - 38%)
- Fraction TVA perte TH (523 394 € - 8%)
- CVAE (463 415 € - 7%)
- FPIC (264 387 - 4%)
- IFR (133 378 € - 2%)
- Taxe surface commerciale (9 834 € - 0,14%)
- Autres impôts (7 132 € - 0,10%)
- Attributions de compensation (19 094,46 € - 0,03%)
- GEMAPI (165 € - 0,002%)

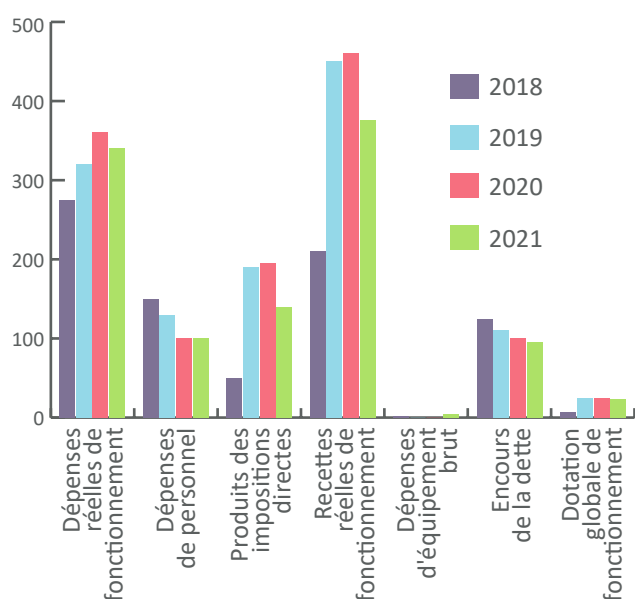
- 66 % des recettes proviennent du produit de la fiscalité et de la TEOM.
- 5 % des recettes proviennent des produits des services (participations des usagers) et du domaine.
- Baisse de 15,58 % sur le chapitre 73 « impôts et taxes » par rapport à 2020 dont une diminution de 28% sur le produit de la fiscalité (FB – FNB – CFE – TH/reversement fraction TVA).

La fiscalité

Maintien des taux en 2021 pour la troisième année consécutive :

- Taxe d'habitation : 6,20%
- Taxe foncière bâti : 5,44%
- Taxe foncière non bâti : 11,06%
- CFE : 23,25%
- Taux de TEOM : 12,71% (C 0,5) et 12,01 (C1)

Évolution des ratios de 2018 à 2021 (en €/habitant)



À noter

Au 1er janvier 2019 :

- Passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).
- Mise en place de la TEOM en remplacement de la REOM et suppression du budget annexe ordures ménagères.

Un produit d'imposition en baisse suite à la réforme de la taxe d'habitation et un niveau de compensation fortement réduit.

La dette

La capacité de désendettement (encours de la dette/épargne brute) de la CCYN est de 3,08 ans. Ce délai est d'un niveau satisfaisant, bien en deçà des niveaux de vigilance acceptés (environ 12 ans).

	2019	2020	2021
Capital restant dû	3 382 119,28 €	3 085 896,44 €	2 808 303 €
Annuité	88 775,84 € (I)	80 791 (I)	73 780 € (I)
	296 222,84 € (C)	277 594 (C)	260 118 € (C)
Nombre d'emprunt	14	13	11

L'investissement

Services	CA 2021	RAR 2021
Moyens des services	27 837,64 €	4 000 €
Bâtiments publics	13 897,90 €	61 700 €
Culture	0 €	0 €
Enfance, jeunesse et sports	170,10 €	2 800 €
BAN (Bassin d'Apprentissage de la Natation)	7 068 €	459 072 €
Services aux familles	6 680,03 €	
Environnement - aménagement du territoire	4 640,52 €	263 910 €
Environnement - fibre	136 808,10 €	318 591 €
Ordures ménagères	30 892 €	7 800 €
Économie, tourisme		904 700 €
Sous total	227 994,29 €	2 022 573 €
Capital de la dette	260 117,55 €	
Amortissements	9 213,18 €	
Opérations financières	74 181,68 €	
Total des dépenses investissement	571 506,70 €	2 022 573 €

Les recettes

Le total est de 259 120,82 dont :

- 8 720 € : produit de cessions
- 136 262,94 € : amortissement
- 28 317,88 € : dotations et subventions
- 85 820 € : FRT à rembourser à la Région
- 1 695 423,65 : excédent reporté

Les restes à réaliser 2020 : 739 673,26 €

Le renouvellement des équipements informatiques se poursuit auprès des divers services et des travaux de réhabilitation de locaux techniques ont été lancés.

2 régies ont été créées (services enfance et jeunesse) afin de faciliter les paiements de faibles montants et nécessaires lors des différents camps.

La commande publique

- Marchés de travaux : 3
- Marchés de service : 12

La direction générale, en lien avec les services, gère les procédures de marchés publics tout en veillant à les sécuriser au maximum de la phase préparatoire à la signature du marché.

ACTIONS DE COMMUNICATION

L'année 2021 a été marquée par de nouveaux projets liés à la promotion et à la communication tels que la création de la page Facebook, la refonte du site Internet et le développement de l'application mobile.

La communication web et digitale

LA CRÉATION DE LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook *Communauté de Communes Yonne Nord* a été créée en mars 2021. L'objectif étant de relayer les informations et actualités en temps réel mais aussi de toucher davantage d'administrés. Le but de cette page est également de connaître l'intérêt que portent les habitants aux différents services et projets de la collectivité par le biais d'interactions proposées par le réseaux social (commentaires, réactions et partages).

Durant cette année 2021, Facebook a permis à la CCYN de relayer des informations importantes, plus rapidement, telles que la création du centre de vaccination et la mise en ligne des créneaux disponibles.

77 Publications

88 900 Personnes touchées par les publications

391 Fans

8 677 Engagements avec les publications (commentaires, partages, likes)

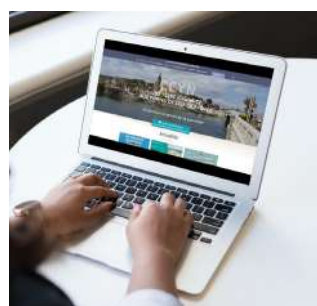
LE NOUVEAU SITE INTERNET

La CCYN disposait d'un site internet vieillissant graphiquement et techniquement et non compatible avec les smartphones. Une refonte web est essentielle afin d'intégrer les possibilités techniques du moment et d'améliorer l'expérience utilisateur. Le nouveau site Internet www.yonne-nord.fr a été lancé en septembre 2021. Optimisé pour tous les supports, il a été complètement refondu avec une nouvelle ergonomie et une nouvelle identité visuelle.

Ce nouveau site s'est imposé afin de :

- Transmettre une image plus moderne et actuelle de la CCYN,
- Faciliter la navigation des internautes et coller davantage à leurs attentes en termes de design,
- Proposer des pages plus dynamiques, avec des visuels plus attractifs,
- Développer du nouveau contenu tels que le trombinoscope des élus, les actualités en page d'accueil ou encore l'onglet « culture & tourisme »,
- Réduire le nombre de pages qui était néfaste pour l'expérience utilisateur et le référencement.

Durant les 3 mois de lancement :



TOP 5 DES PAGES CONSULTÉES

- La collecte des ordures ménagères
- Les déchèteries
- Les accueils extrascolaires
- Les accueils périscolaires
- L'accueil ados

4 865
Visiteurs

2 803
Visiteurs uniques

10 111
Pages vues

LANCEMENT DE L'APPLICATION MOBILE

L'application mobile *Intramuros* a vu le jour en décembre 2021. La CCYN a entièrement pris en charge le coût de cet outil pour le compte des communes. Téléchargeable depuis l'App Store et Google Play, l'application mobile IntraMuros est hybride : à la fois communale et intercommunale. Elle permet à ses différents acteurs d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale.

Chaque commune du territoire dispose d'une page au sein de l'application. Les habitants accèdent aux actualités, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils peuvent également utiliser les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques, les commerces mais également les services personnalisés créés par les communes.



IntraMuros

LES CHIFFRES CLÉS

- **557** Visiteurs
- **702** Abonnements aux informations communales
- **349** Abonnements aux alertes
- **675** Visites de l'onglet « Agenda »
- **471** Visites de l'onglet « Découvrir »
- **632** Visites de pages des acteurs locaux

Les supports de communication auprès des administrés

INFORMER SUR L'ACTUALITÉ DES SERVICES

- Les identités visuelles ont été totalement repensées pour chacun des services.
- Un magazine du Relais Coccynelles, « Le Papotier », a été créé à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs.
- Des brochures, dépliants et programmes ont été conçus afin d'informer les familles des diverses activités proposées sur le territoire.
- Le rapport d'activité 2020 de la CCYN a été réalisé afin de mettre en lumière les différents projets développés au sein de chaque service.

RENFORCER LA COMMUNICATION LORS D'ÉVÉNEMENTS ET TEMPS FORTS

- Centre de vaccination de la CCYN : mise à jour régulière des nouveaux créneaux disponibles sur le site Internet et sur la page Facebook, création d'alertes via l'application mobile et intervention de l'Yonne Républicaine.
- Journée portes ouvertes France Services Sergines : création de flyers, affiches et banderoles en adéquation avec la charte graphique nationale et promotion de l'événement via la page Facebook.
- Le tour aérien solidaire à l'aérodrome de Gisy-les-Nobles : reportage photos pour la page Facebook et intervention de l'Yonne Républicaine.

SENSIBILISER AU LANCEMENT DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

La campagne de communication initiée à la CCYN a complété la campagne nationale lancée en décembre 2021. Cette dernière est destinée à informer les administrés sur les nouvelles pratiques de tri et ainsi promouvoir l'extension des consignes de tri sur le territoire.

Les perspectives 2022

- Accroître les reportages photos :
 - Des paysages et points d'intérêt du territoire
 - Lors d'événements et de temps forts concernant les différents services
 - Durant les vacances scolaires des centres de loisirs et de l'accueil ados
 - Pendant les temps collectifs du Relais Coccynelles
- Développer la newsletter en proposant au minimum 2 envois par an.



Aménagement **ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les collectivités territoriales vont devenir des acteurs essentiels dans la mise en œuvre de politiques environnementales.

À ce titre, la CCYN va disposer de plusieurs outils dont le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) et le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

La Direction Régionale de l'ADEME Bourgogne Franche Comté a choisi d'accompagner trois territoires dont le Donut du Nord de l'Yonne formé de 4 Communautés de communes (Bourgogne en Gâtinais, le Jovinien, Vanne et Pays d'Othe et Yonne Nord) déjà membres du Pôle d'Équilibre Territorial du Nord de l'Yonne (PETR) depuis 2014.

Entre juillet et octobre 2021, ces 4 EPCI, ont délibéré afin de s'engager conjointement dans un processus de COT.

Ce contrat permet de soutenir les collectivités dans leur transition écologique et énergétique dans une gouvernance élargie.

Différentes thématiques sont désormais intégrées au COT :

1. La prévention et la réduction, le réemploi et la réutilisation, la valorisation matière, les autres valorisations et l'élimination des déchets : la CCYN a démarré la phase d'élaboration de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (**PLPDMA**) et la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri.
2. En matière de Climat Air Énergie, la CCYN a adhéré avec les 4 EPCI en 2018 à la démarche d'élaboration du Plan Climat Air Énergie (**PCAET**) puisque les problématiques sont semblables. La période de crise sanitaire a fortement freiné l'avancée du dispositif dont les travaux vont reprendre en 2022
3. L'alimentation durable : des actions devront être initiées autour de cette thématique dont le Plan Alimentaire Territorial (**PAT**).
4. La mobilité durable : les modes de déplacements seront repensés sur le territoire du COT et des initiatives se développeront dans le futur (aménagement de vélo-routes, flotte électrique, bornes de recharge).

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

Les collectivités ayant initié un COT pourront accompagner les opérations portées par les communes de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti et d'amélioration de l'éclairage public.

Les perspectives 2022

- Officialisation de la signature des contrats COT et CRTE avec les partenaires (ADEME, Département 89, État).
- Achèvement du PLPDMA permettant d'aboutir à un programme d'actions.
- PLUi : poursuite des travaux en ateliers composés d'Élus, visant à élaborer le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) autour de 4 grands thèmes : l'attractivité, l'identité, la durabilité et la résilience, la mobilité et la connectivité qui devrait être approuvé fin 2022.
- Reprise des ateliers au titre du PCAET.
- Approbation du SCOT suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en septembre/octobre 2021.

LE SERVICE URBANISME

Le service urbanisme est en charge de la planification et de l'instruction du droit des sols (ADS) pour le compte des communes (service mutualisé).

Il est formé de 4 agents (3,8 ETP).

Missions au titre des ADS en 2021

- Prise en charge des administrés, des professionnels et des institutions pour un avant-projet (en lien avec la mairie), l'aide à la composition d'un dossier, l'aide à la complétude d'un dossier en cours d'instruction et les renseignements en matière de réglementation, taxes, etc...
- Instruction des dossiers d'urbanisme pour toutes les communes (excepté celles de Pailly, Compigny et Villenavotte) : les certificats d'urbanisme opérationnels, les déclarations préalables, les permis de construire et d'aménager, les permis de démolir et les autorisations de travaux (ERP).
- Accompagnement post-instruction : contentieux, achèvement de travaux et récolements.
- Formation des agents communaux au logiciel mutualisé INFOTP.
- Information aux communes des évolutions législatives et de leurs impacts.
- Envoi mensuel des données « SITADEL » - statistiques nationales des dossiers d'urbanisme.
- Envoi mensuel des dossiers d'urbanisme au pôle fiscalité de la DDT (gestion de la taxe d'aménagement).

Missions au titre de la planification en 2021



- Instruction des **DIA** pour les 6 communes dotées d'un PLU. En effet, depuis le 1er janvier 2021, les POS sont caduques et les communes qui en avaient un sont désormais régies par le RNU (Règlement National d'Urbanisme). Il n'y a plus de droit de préemption urbain pour ces communes.
- **PLUI** : le diagnostic a été mis à jour et présenté à la population lors d'une réunion publique qui s'est déroulée le 26 novembre 2021.
- Suivi du **SCOT** : l'enquête publique s'est déroulée du 6 septembre au 11 octobre 2021.

Statistiques autorisations du droit du sol

Dossiers d'urbanisme	2018	2019	2020	2021
Autorisations de travaux	20	21	10	14
Certificats d'urbanisme d'information (CUa)	241	167	-*	-*
Certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)	154	135	164	235
Déclarations préalables	359	367	436	552
Permis d'aménager	7	8	9	3
Permis de démolir	4	7	4	18
Permis de construire	88	126	134	195
TOTAL	873	831	757	1 017
DIA	503	617	627	233

*Les CUa sont réalisés directement par les communes depuis le 1er janvier 2020.

Budget 2021

Service urbanisme mutualisé facturé aux communes	137 594,95 €
Contributions pour le PETR et l'élaboration du PCAET	9 826,83 €

Développement ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

3.1

SOUTIEN AUX ENTREPRISES PAR DES SUBVENTIONS VERSÉES À DES ORGANISMES

Activité 2021 d'Initiative 89 pour le territoire recevant une subvention de la CCYN de 12 471 €.

Les projets

Projets présentés	Projets accordés sur 9 communes	Projet ajourné	Projet refusé
13	12	1	0

Financements accordés en :

Prêts d'honneur	PHS	Prêts COVID FARCT	Prêts BPI	Garanties	Financements bancaires levés
88 000 €	7 000 €	31 000 €	50 000 €	30 000 €	9 540 €

L'emploi

Emplois créés	9
88 000 €	12

Situation à la création

Demandeurs d'emploi	9
Entrepreneurs ou salariés	4

Soit 8 femmes et 5 hommes.

Yonne Développement : 7 482 €.

3.2

SOUTIEN À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La convention en matière d'immobilier d'entreprise avec la Région Bourgogne Franche Comté permettant à cette dernière d'intervenir sur des opérations d'immobilier d'entreprise a été renouvelée en décembre 2021.

Par cette convention, la CCYN autorisait la Région à octroyer des aides financières complémentaires aux aides et régimes d'aides définies par la CCYN. Les fonds engagés par la Région sont complémentaires à ceux attribués par l'EPCI.

3.3

AMÉNAGEMENT DES RIVES DE L'YONNE

Le projet d'aménagement des berges de l'Yonne et de réalisation d'haltes fluviales est en cours de concertation avec les Élus. Les usagers des berges ont besoin d'espace aménagés et sécurisés afin de devenir des lieux de promenades pour les familles, les cyclistes ou autre. Les plaisanciers sollicitent également des lieux d'amarrage sécurisés.

Les dossiers de demande de subvention seront déposés en 2022.





Services À LA POPULATION

LES SERVICES À LA POPULATION

Les élus se sont engagés dans une démarche d'accompagner au mieux les publics du territoire, usagers des services à la population. Deux outils portent cette ambition de développer et d'adapter les actions en direction des habitants.

La Convention Territoriale Globale (CTG), un outil pour le territoire

Afin de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants, la Communauté de Communes Yonne Nord s'est engagée dans une démarche d'élaboration d'une CTG (convention territoriale globale), en partenariat avec la CAF de l'Yonne.

Cette convention remplace le Contrat Enfance Jeunesse arrivé à échéance au 31 décembre 2020 et permet de bénéficier de certaines aides de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) accordées aux établissements d'accueil et d'animation.

Le bureau d'études ESPELIA a été chargé d'accompagner la collectivité pour la réalisation de la CTG qui est une opportunité pour se questionner sur l'étendue des services offerts à la population et sur le degré de réponse aux besoins des usagers et voir les possibilités de développer les services.

La première étape a consisté en la réalisation d'un diagnostic partagé couvrant les problématiques et enjeux liés prioritairement aux domaines de la petite enfance, enfance-jeunesse, l'animation de la vie sociale, la parentalité, le handicap et l'accès aux droits.

A l'issue de ce diagnostic, des ateliers thématiques ont été organisés afin d'élaborer un programme d'actions sur différents axes.

C'est à partir de 2022 et pour les quatre années à venir que ce programme sera mis en œuvre.

Les actions vont permettre de mieux communiquer sur les activités des services, d'organiser des temps d'échanges et d'informations avec les usagers comme cela a pu se faire lors de la préparation des camps d'été, de développer l'offre d'accueil et de services sur le territoire et d'engager une réflexion sur l'accès aux services des habitants porteurs de handicaps.

Le projet éducatif

En 2021, le Conseil communautaire a voté le projet éducatif définissant les axes éducatifs ainsi que les grandes orientations. Ce document sert de base de travail aux équipes d'encadrement, d'animations. Il est de plus obligatoire et nécessaire à l'obtention des habilitations de fonctionnement des structures par la DDCS, la CAF... et contribue par conséquent à l'obtention des financements de la CAF, MSA...

Les axes retenus dans le projet éducatif sont :

- Le bien-être de l'enfant.
- La confiance à travers les apprentissages et la découverte.
- La créativité, l'imagination et l'autonomie.
- La sécurité.
- Le respect, la socialisation la citoyenneté et la solidarité.

LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Une fréquentation assidue malgré le rebond de la crise sanitaire.

Qu'est-ce que la halte garderie itinérante ?

Un lieu d'accueil itinérant pour les enfants de 4 mois à 4 ans identifié par son BB bus spécialement aménagé en annexe pour les changes et le transport du matériel.

1 041 enfants différents ont été accueillis entre 2003 et 2021.

L'équipe est composée de 3 postes à temps plein (35 heures).

Le Projet d'Etablissement qui comprend le Projet Social, le Projet Educatif et le Projet Pédagogique de la structure a été retravaillé et validé par le Conseil Départemental en septembre 2021. Ce document permet une articulation entre les besoins du territoire, les objectifs éducatifs de l'équipe et les moyens mis en œuvre pour les atteindre et proposer un accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

La fréquentation (comparaison sur les 3 dernières années)

	2019	2020	2021	
Nombre d'heures facturées	6 048	3 444	5 768	
Nombre d'enfants différents	76	71	55*	*Dont 18 nouveaux. 51 familles
Nombre de jours d'ouverture	210	129	174	
Moyenne d'heures/enfant	79	48	104	
Taux d'occupation	45%	42%	52%	

À noter : une fréquentation plus régulière en 2021 avec un nombre d'heures se rapprochant du niveau de 2019 alors que les enfants sont moins nombreux.

Répartition par commune

Lieu de résidence	Enfants inscrits	Lieu de résidence	Enfants inscrits
Champigny-sur-Yonne	1	Serbonnes	4
Courlon-sur-Yonne	6	Sergines	2
Évry	1	Thorigny-sur-Oreuse	3
Gisy-les-Nobles	2	Villeblevin	3
Michery	5	Villemanoché	4
Perceneige	1	Villeneuve-la-Guyard	1
Plessis-Saint-Jean	1	Villeperrot	1
Pont-sur-Yonne	8	Vinneuf	2
Saint-Sérotin	3	Communes extérieures à la CCYN	7

Sur les 23 communes que compte la CCYN, 17 sont représentées.

Impact Covid-19

La halte-garderie a été fermée 3 semaines pour cause de confinement. En dehors de cette période, la mise en place de nombreuses règles sanitaires (port du masque, désinfections quotidiennes des jeux et du matériel, lavages des mains...) a permis aux familles de fréquenter la structure malgré un contexte compliqué.

Les parents sont restés très prudents et respectueux en gardant les enfants au domicile dès le moindre symptôme ou cas contact (55 absences répertoriées entre octobre et décembre 2021 pour cause de fièvre, parents positifs ou autre).

Aucun stagiaire n'a pu être accueilli en 2021 du fait de la situation sanitaire.

Les ateliers arts plastiques prévus au 1er semestre ont été reportés en fin d'année.

Les évolutions et temps fort de 2021

- Organisation de 3 ateliers « arts plastiques » en lien avec le Collectif Petite Enfance. Une plasticienne et les équipes de la halte-garderie, du RPE et du LAEP ont encadré ces ateliers qui ont concerné 13 binômes enfants parents. La priorité est donnée à la convivialité et à la relation parent/enfant. Ces ateliers permettent la rencontre et l'échange entre les enfants et les parents au travers de la manipulation et la créativité.



- Mise en place au quotidien d'activités motrices, manuelles et musicales visant à développer les capacités des enfants tout en favorisant leur bien-être.



- Participation de l'équipe à différentes formations (sur l'autisme, le burn out parental) ou conférences (travail sur l'évolution de la famille et de la place du professionnel par Jean Epstein) afin de renforcer les compétences et proposer un accueil approprié et qualitatif.
- Dématérialisation de la facturation par la mise en œuvre des prélèvements automatiques et des TIPI.
- Participation aux ateliers pour la mise en place de la Convention Territoriale Globale (CTG). La CTG est une convention de partenariat (entre la CAF, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes) qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire.

Les projets pour l'année 2022

- Proposer de nouveaux ateliers enfant/parent.
- Reprendre les temps de lecture avec l'association « Lire et Faire Lire ».
- Participer au Samedi des Tout Petits ainsi qu'à des conférences (à destination des parents et des professionnels)
- Travailler en collaboration avec un médecin référent pour la mise en place de protocoles au sein de la structure.
- Développer la communication (présence de la structure sur le territoire, ses actions et informations aux parents).
- S'appuyer sur la CTG pour favoriser la coordination et la complémentarité des services et des acteurs sur le territoire.

Budget 2021

Dépenses	Recettes
156 409,92 €	65 181,69 €

LE RELAIS PETITE ENFANCE

En 2021, le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) change de dénomination et devient le RPE (Relais Petite Enfance).

Deux animatrices au sein du Relais Petite Enfance

Le Relais Coccynelles est composé de 2 animatrices pour 1,8 EPT.

- 27,50 heures d'ouverture au public par semaine, soit 2,50 heures de plus par rapport à 2020.
- Pendant tout le temps du télétravail (32 jours), le relais est resté joignable par téléphone et par mail.
- Les temps collectifs ont été maintenus.

Les fonctions du Relais Petite Enfance

Le nouveau référentiel a renforcé les missions du Relais Coccynelles :

- Participer à l'information des candidats au métier d'assistant(e) maternel(le).
- Offrir aux assistant(e)s maternel(le)s, et éventuellement aux gardes à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles.
- Faciliter l'accès à la formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et éventuellement des gardes à domicile.
- Assister les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs démarches.
- Informer les parents sur les modes de garde.
- Accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s à la préparation de l'accueil d'un enfant.

Quelques chiffres

- 179 assistantes maternelles agréées par la PMI, dont 105 différentes et 32 hors territoire, ont contacté le relais.
- 343 parents différents ont contacté le relais, dont 43 hors territoire. Ces contacts concernaient les avenants au contrat, les congés payés, la rédaction de la fiche de paye, les ruptures et la mensualisation.

	2019	2020	2021
Jours d'ouverture	183	216	235
Assmats différentes ayant bénéficié du RPE	96	147 (dont 5 hors CCYN)	105 (dont 32 hors CCYN)
Parents différents ayant bénéficié du RPE	379 (dont 63 hors CCYN)	276 (dont 19 hors CCYN)	300 (dont 43 hors CCYN)
Assmats différentes présentes en animation	30	28	20
Enfants différents présents en animation	88	73	51

Professionnalisation des assistantes maternelles

- Les temps collectifs ont lieu dans 5 communes. 38 séances ont été organisées dans l'année. Lors de ces temps, les assistantes maternelles accompagnées des enfants bénéficient d'ateliers d'éveils, de temps d'animations (motricité, activités chansons...), peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles, créent des liens...
- Une baisse de fréquentation due au Covid-19 est toujours marquée. Par précautions, certains parents et assistantes maternelles ont préféré que les enfants n'assistent pas aux temps collectifs. Certaines activités ont dû être changées afin de respecter le protocole sanitaire. Il a fallu être très vigilant au nettoyage des jouets.
- Une soirée d'information à destination des assistantes maternelles concernant la future convention collective, les temps d'animation et le futur travail de groupe « Une journée chez nounou » a eu lieu début septembre.
- Une soirée pour travailler sur le futur dépliant « Une journée chez nounou » a eu lieu en fin d'année. Les participantes ont montré leur envie et leur motivation de travailler sur ce projet. Elles souhaiteraient, une fois le livret terminé, pouvoir le montrer aux parents lors de leur premier entretien avec eux.

- 15 assistantes maternelles sont parties en formation. 5 thèmes différents ont été abordés (Accompagner au quotidien un enfant porteur de handicap/Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant/Parler un mot un signe/Construction de son projet d'accueil/Éveil des enfants, le jeu sous toutes ses formes) représentant 77 heures de formation qui ont eu lieu pour une partie à Sens et pour l'autre sur le territoire. Ces formations ont eu lieu le samedi selon un planning établi par l'institut de formation. Lors des bilans de ces formations, les assistantes maternelles ont renforcé leurs acquis, leur professionnalisation, mais ont surtout comparé les méthodes de travail entre le rural et l'urbain.

Événements organisés avec le Collectif Petite Enfance

Le Collectif Petite Enfance regroupe les structures d'accueil de la petite enfance du Sénonais, de Joigny et les institutions CAF/PMI. Il a pour but de faire le lien entre les structures petite enfance et de favoriser la relation enfants/parents au travers d'actions (conférences, ateliers parents/enfants, Samedi des tout-petits). Il est aussi à l'écoute des besoins d'accueil sur de la population.

Plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année 2021 :

- 1 conférence à Sens sur « être parents aujourd'hui » animée par Jean Epstein, psychologue auprès des jeunes enfants, des adolescents et des familles. Cette conférence a permis aux animatrices du RPE de renforcer leurs acquis, d'avoir un enrichissement professionnel mais aussi personnel, de nous conforter dans nos pratiques, de nous approprier de nouvelles méthodes après concertation.
- 3 ateliers parents/enfants à Pont-sur-Yonne sur le thème « ma petite cabane » et composés de 5 duos : des ateliers ont été mis en place à destination des parents et de leurs enfants âgés de 18 mois à 2 ans. Une activité manuelle en rapport avec le Samedi des Tout Petits a été proposée. Lors de ces ateliers, il y a une très forte implication des parents auprès de leurs enfants. Ils sont toujours ravis de pouvoir passer un moment hors de leur domicile, de pratiquer une activité avec eux et de découvrir leurs capacités.

Actions mises en place par le Relais Petite Enfance



- Création d'un jeu de cartes de motricité avec les assistantes maternelles.
- Démarche auprès de la CAF pour que le RPE devienne un LINF (Lieu d'Information aux Familles sur les modes de garde sur le territoire).
- Parution de 2 numéros du « Papotier », journal d'information du relais à destination des parents et des assistantes maternelles.

Budget 2021

Charges	Recettes
81 758,50 €	72 404,58 €



Perspectives

- Mise en place de l'espace LINF (Lieu d'Information aux Familles) de la CAF pour une meilleure Information des familles sur les modes de garde sur le territoire.
- Renforcer la communication sur la nouvelle Convention Collective et valoriser le métier d'assistante maternelle.
- Développer des partenariats avec d'autres services : atelier découverte de la musique et des instruments avec l'École de Musique et de Théâtre Yonne Nord, atelier découverte de la motricité avec un animateur du service Jeunesse de la CCYN et pique-nique commun avec les ALSH.
- Un travail sur la CTG a débuté, avec l'élaboration de différents axes de travail en rapport avec différents services et les besoins de la population.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Lieu de partage, de rencontre, de soutien à la parentalité et de socialisation de l'enfant. Par le jeu, les petits et grands créent des liens et rompent l'isolement.

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Espaces Parenthèses » est implanté depuis 2003 sur le territoire de la CCYN.

Deux espaces de proximité gratuits sont ouverts aux futurs parents, aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent quelle que soit sa commune de résidence.

C'est un espace de partage, de soutien à la parentalité, de socialisation de l'enfant. Le LAEP permet aux petits et aux grands de se rencontrer dans un lieu de jeu qui favorise le lien social de chacun, de rompre l'isolement des familles en suscitant les rencontres et de conforter la relation enfants-parents en valorisant les compétences des parents par le biais des accueillantes présentes lors des temps d'accueil.



L'équipe d'accueillantes

Les accueillantes intervenant par binôme garantissent la qualité de l'accueil, le respect des règles de vie spécifiques à ce lieu et la réalisation du projet de fonctionnement. Lors des temps d'accueil, l'équipe favorise les échanges entre les parents et les enfants selon les besoins du moment tout en restant attentive à leurs demandes, en respectant la neutralité, l'absence de jugement et la bienveillance. Les différents espaces de jeu et les activités constituent des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants.

L'équipe d'accueillantes étant restreinte, un appel à la candidature a été lancé pour renforcer l'équipe.

Formations et suivis

L'équipe est formée à l'écoute et à la posture d'accueillant en LAEP (formation effectuée cette année pour la coordinatrice). Elle participe à 9 supervisions encadrées par une psychologue permettant d'analyser les pratiques collectivement, d'aborder les difficultés rencontrées durant l'accueil des familles, de réfléchir sur différentes thématiques, de trouver la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies (13h30 d'intervention sur l'année).

Partenariats

L'équipe participe activement au maillage territorial grâce au partenariat avec la CAF, le Relais Petite Enfance Coccynelles, la halte-garderie-itinérante, le Collectif Petite Enfance, la PMI et les élus de la CCYN afin d'enraciner le LAEP sur le territoire. Ce large partenariat permet de partager un diagnostic, de faire connaître le LAEP, d'organiser des échanges sur les pratiques et outils professionnels, d'avoir un partenariat d'accompagnement.

Le partenariat avec le Collectif Petite Enfance (regroupement de structures petite enfance) a permis d'organiser 3 ateliers d'arts plastiques « Ma p'tite cabane » à destination des familles avec l'intervention d'une plasticienne professionnelle ainsi que 2 conférences « Être parents aujourd'hui » à destination des professionnels de la petite enfance et des parents avec l'intervention de Monsieur Jean EPSTEIN psychosociologue.

Communication

La mise en place de la nouvelle communication (affiche/plaquette), largement diffusée, a permis au public de connaître l'existence du LAEP. De cela a découlé l'accueil de 9 nouvelles familles.

La création de la page Facebook de la CCYN ainsi que l'actualisation du site internet ont permis de faire connaître le service à de nouvelles familles qui ont pris contact.

Cette démarche rentre dans la Convention Territoriale Globale en délivrant une offre de service en matière de petite enfance et de parentalité ce qui renforce l'action du LAEP.



Accueils 2021

	Comparatif		Activité 2021 par lieu	
	Total des 2 lieux 2020	Total des 2 lieux 2021	LAEP Villeneuve-la-Guyard	LAEP Pont-sur-Yonne
Jours/horaires	-	-	1 mardi/mois hors vacances scolaires. De 8h45 à 11h45.	1 mercredi tous les 15 jours de 9h à 12h. Fermé pendant les vacances d'été et de Noël.
1/2 journées d'ouverture	16	16	8	8
1/2 journées de fermeture	22 Application du protocole sanitaire + dysfonctionnement du chauffage.	15 Application du protocole sanitaire.	3	12
Heures d'ouverture	48	48	24	24
Heures de fermetures	66	45	9	36
Présence familles/enfants	12 familles différentes 16 enfants différents	13 familles différentes 14 enfants différents	7 familles différentes 7 enfants différents	6 familles différentes 7 enfants différents

Budget 2021

Charges	Produits
15 049,23 €	5 143,71 €

Perspectives 2022

Les familles souhaitent plus d'ouvertures sur la commune de Villeneuve-la-Guyard ainsi qu'un autre lieu de rencontre. Pour pallier à la demande et au besoin du territoire, un projet a été soumis en 2020 afin de proposer une ouverture hebdomadaire (2 communes accueillants le public par semaine paire/impair). Cette démarche rentre dans le cadre de la CTG en élargissant l'offre de service à la parentalité.

L'équipe souhaite intégrer de nouvelles accueillantes bénévoles au LAEP.

Les professionnelles souhaitent participer à la formation «l'enfant et le groupe : entre individualisation et socialisation», prévue en novembre 2022, pour renforcer leurs acquis et enrichir leurs connaissances.

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Une année où la crise sanitaire a encore perturbé les activités et où l'accent a été mis sur une nouvelle organisation et une consolidation des équipes.

L'équipe

Le Service Enfance est le plus important de la CCYN en terme de personnel. L'équipe au 1er janvier 2021, était composée de 27 agents, complétée de 8 agents communaux pour le périscolaire du matin et soir.

Pour le recrutement des saisonniers, il a fallu gérer un déficit de stagiaires BAFA suite à l'annulation des formations pendant la crise sanitaire et le manque de diplômés.

Une secrétaire administrative et comptable est venue renforcer l'équipe et suivre les démarches d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Les lieux d'accueil



Les projets en 2021

- Le projet éducatif datant de 2014 a été revu en 2021. Ce document est obligatoire pour tout gestionnaire de structures d'accueil et de loisirs. Il définit les axes éducatifs ainsi que les grandes orientations souhaitées par l'organisateur. Il sert de base de travail aux équipes d'encadrement, d'animation ainsi qu'à tous les organismes œuvrant dans le champ de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse sur son territoire d'intervention. Il est amené à évoluer.
- Le service a été partie prenante au sein des divers ateliers de la CTG afin de mettre en avant les problématiques existantes et de soulever de futurs axes de travail.
- Un animateur titulaire du BPJEPS a développé des activités sportives sur les temps de loisirs ainsi que des semaines sportives pendant l'été. Les enfants ont été initiés à différents sports avec des matchs et remise de médaille en fin de session.
- Les tarifs ont été revus avec la mise en place d'un forfait selon le temps de présence à la journée (+ ou - 8 h) et sur le temps méridien sachant qu'il s'agit de mettre en place des activités sur ce créneau horaire.

Le fonctionnement

La crise sanitaire a de nouveau perturbé l'organisation en 2021. Au sein des accueils, les protocoles étaient modifiés au fur et à mesure de la réception des instructions officielles. Ainsi, en avril, il a fallu fermer les accueils une semaine sur le temps scolaire et pendant les vacances de printemps. Seuls les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis. Ce temps a été mis à profit par les équipes de direction sur l'organisation des centres pendant l'été.

La perte financière pour la CCYN est estimée à environ 20 650 € sachant que la CAF a pris en compte les heures de 2019 pour le versement de sa prestation de services. L'objectif est de garantir la pérennisation des équipements et des services.

Même si le contexte sanitaire n'a pas permis de concrétiser tous les projets, il a eu pour avantage de développer les réseaux de proximité pour proposer de nouvelles activités. Ainsi, des bénévoles et le secteur associatif ont répondu présent de différentes façons : séance de lecture, danse, initiation tir à l'arc, visite des locaux des pompiers à Pont-sur-Yonne. Les Rêveurs de Ballons ou encore PAKKAP ont proposé des activités pour la plus grande joie des enfants.

La CCYN organise l'accueil périscolaire, matin/soir des jours scolaires en qualité de prestataire de services pour le compte des communes qui en font la demande. Une convention organisant ce service est signée par les Maires et le Président de la CCYN.

Les communes de Villeneuve-la-Guyard et Saint-Sérotin se sont retirées du système respectivement au 1er janvier et 6 juillet 2021.

L'accueil périscolaire permet de mettre en place différents projets sur les sites

- Le potager et l'environnement.
- Un projet autour de Noël, avec la préparation à une participation au marché de Noël, mais également la mise en place d'une scénette et d'une chanson chez un habitant.
- Du sport avec l'animateur sportif.
- Des ateliers culinaires, quand la situation sanitaire le permettait.

Heures déclarées auprès de la CAF

Communes	Périscolaire		
	2019	2020	2021
Champigny	-	3 334	9 364
Cuy	10 355	9 284,75	7 364
Pont-sur-Yonne	19 242,50	20 116	19 453
Saint-Sérotin	6 522,75	5 436	1 835
Sergines	12 395	12 630,75	10 605
Villeblevin	14 297	12 475,25	11 286
Villeneuve-la-Guyard	28 935	26 250	-
Vinneuf	11 859	11 892	11 750
Total	103 606,25	101 418,75	71 657



Les communes de Champigny (à partir du 1er septembre 2021) et de Pont-sur-Yonne ont également passé convention avec la CCYN pour bénéficier d'animation pendant le temps méridien.

48 201 heures ont ainsi été délivrées.

Pendant les temps méridiens, les animateurs proposent différents petits jeux, des ateliers sportifs une fois par semaine, mais également des temps calmes et d'activités autour de thématiques telles que l'automne ou encore Halloween.

L'accueil extrascolaire et des mercredis

Des heures en hausse du fait de l'augmentation du nombre d'enfants mais également grâce au décompte des heures réelles de présence suite aux instructions de la nouvelle convention signée avec la CAF.

Heures déclarées auprès de la CAF

Communes	Extrascolaire			Mercredis		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Cuy	4 696	11 848	17 121,32	6 952	5 719	9 770
Pont-sur-Yonne	8 568	7 684	14 720,10	12 976	7 448	12 825
Saint-Martin-sur-Oreuse	1 294	-	-	1 720	-	-
Sergines	5 968	-	-	-	3 613	-
Villeblevin	-	9 048	18 814,46	-	1 410	9 117
Villeneuve-la-Guyard	13 648	12 288	10 799,40	27 848	8 204	8 204
Total	34 174	40 868	61 455,28	49 496	27 701	39 916

Lors des vacances, les thèmes sont toujours différents. Ainsi pendant l'été, c'est le thème de « la découverte de notre territoire » qui a été retenu.

La fréquentation des enfants est en hausse pendant les vacances alors que l'année 2021 était toujours incertaine. L'achèvement des travaux du pont de Pont-sur-Yonne a certainement permis aux parents de retrouver leurs habitudes. Les effectifs sont toujours en baisse sur la première quinzaine d'août et la question se pose sur le maintien de l'ouverture de tous les sites.

En février, un concours organisé par la DDCSPP « mon bonhomme de neige » a été remporté par l'accueil de loisirs maternels. Tous les centres de l'Yonne pouvaient y participer.



Pendant l'été 3 séjours ont été organisés

- Buthiers pour 20 élémentaires.
- Cosnes pour 19 élémentaires.
- La Ferme de Cerneux pour 13 maternelles.

Le retour des séjours a été très apprécié des familles, elles en redemandent.

Budget 2021

Dépenses	Recettes
1 077 666,91 €	668 166,90 €

Perspectives 2022

- Mise en place du portail famille, avec un nouveau logiciel.
- Des camps plus nombreux cet été, avec une équipe dédiée à ces activités spécifiques.
- Travailler sur la mise en place de l'activité sportive en périscolaire.

L'ACCUEIL ADOS

L'année 2021 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation répondant au plus près aux besoins et demandes des jeunes et des familles.

Les faits marquants

- Un règlement intérieur validé par la CAF et la DDCSPP a été voté en juin 2021. L'organisation du Service Jeunesse est désormais dissociée de celle du Service Enfance, les deux structures ayant des fonctionnements différents.
- En lien avec ce nouveau règlement, une grille de tarif spécifique a également été mise en place dès l'été 2021 par un système d'adhésion au service et de carte à points. Les sorties, soirées ou activités correspondent à un nombre de points décomptés au fur et à mesure de la participation des jeunes. L'accueil à la Salle Montagne est quant à lui gratuit.
- Recrutement à partir de novembre 2021 d'Aurélie WEBER, sur le poste de Directrice du Service Jeunesse – Éducation Sportive et Musicale. Elle est la personne ressource pour accompagner les projets et développer le service en lien avec les communes et les partenaires.
- Le Service Jeunesse a été associé aux travaux d'élaboration de la CTG. Le fil conducteur pour la jeunesse est d'accompagner en proximité les jeunes, les parents et les communes et ce par diverses actions comme le renforcement de l'itinérance des accueils, soutenir l'engagement des jeunes sur le territoire et les informer, accompagner dans leur projet professionnel.

Les principaux projets de 2021

Interventions éducatives en milieu scolaire

À la demande des communes et des directeurs d'école, les animateurs ont proposé des interventions en milieu scolaire destinées à prévenir la manifestation de comportements violents chez l'enfant. La violence scolaire est un sujet qui peut être évoqué dès le plus jeune âge sur différentes thématiques telles que le respect envers soi-même et envers les autres, la prévention des violences à l'école (le harcèlement, le racket, les dynamiques d'exclusion) mais aussi la sécurité routière.

Le projet vidéo « le jour d'après »

Financé par la CAF, ce projet a été initié par une quinzaine de jeunes ayant souhaité exprimer les différents ressentis (peur, ennui, incompréhension, difficultés liées à l'isolement et au vivre ensemble), l'utilité des réseaux sociaux et les conséquences du confinement suite à la situation exceptionnelle de pandémie vécue à travers le monde. La réalisation du « jour d'après » a été finalisée courant 2021 et le documentaire projeté le vendredi 19 novembre 2021 devant une trentaine de participants dont les jeunes et leur famille ainsi que des élus et du public intéressé par le projet.

La projection a été suivie d'un échange durant lequel les jeunes ont partagé sur cette expérience : comment ont-ils réalisé le court métrage ? Comment cette crise a-t-elle été vécue dans les familles ? Ce projet a permis également aux jeunes de gagner en confiance, d'avoir l'esprit critique et surtout de prendre des initiatives dans la réalisation.

Les séjours

Deux séjours ont été organisés pendant les vacances d'été tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Les jeunes ont été sollicités sur les tâches de la vie quotidienne (cuisine, vaisselle, courses...) afin de les rendre plus autonomes, acteurs de leur quotidien et impliqués dans la vie en collectivité.

- Séjour en Vendée : 13 jeunes sont partis pendant 5 jours camper au Camping de la Bergerie à la Chapelle Achard. Ce camp leur a permis de découvrir la région (les marais salants, les Sables-d'Olonne avec son port et sa vieille ville). Les jeunes ont apprécié les baignades.



- Séjour en bateau : La CCYN a retenu l'offre proposée par « Séjour Découverte » proposant des camps de 5 jours au fil de l'eau sur le Canal du Nivernais. 9 jeunes ont expérimenté la vie sur deux bateaux. Des activités sportives et culturelles étaient proposées comme la découverte du système des écluses, de la faune et de la flore, visite de site, la navigation, le pilotage, le matelage ainsi qu'une initiation pêche.



Le fonctionnement

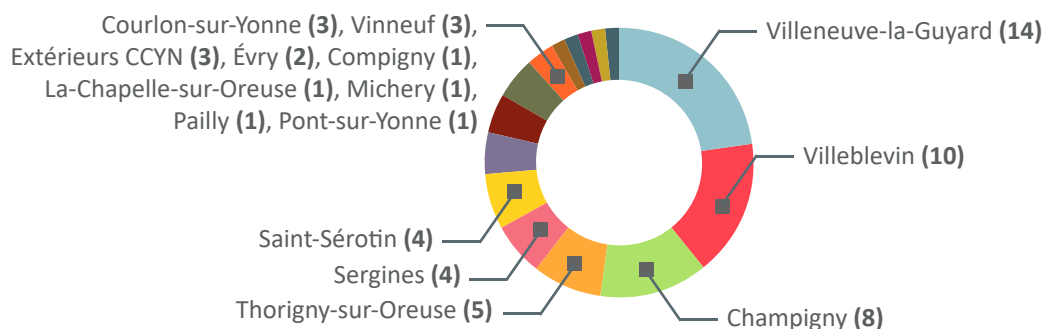
L'équipe est composée de 3 agents dont 1 directrice et 2 animateurs.

L'accueil

- Les mercredis de 13h30 à 17h30 à la Salle de la Montagne à Villeblevin.
- Les vendredis de 11h30 à 15h30 au collège de Villeneuve-la-Guyard.
- Depuis septembre 2021, les mardis de 11h30 à 17h dans le foyer du collège de Pont-sur-Yonne pour les interventions collège.
- Pendant les petites et grandes vacances scolaires, un programme d'activités, de sorties et de camps est proposé en ½ journée ou journée complète.

La fréquentation

- 61 jeunes différents (47 en 2020).
- 4 987 heures de présence (3 292 en 2020).
- 4 semaines de fermeture (6 en 2020).
- 14 communes de la CCYN et 3 communes extérieures sont représentées.



Budget 2021

Dépenses	Recettes
110 552,74 €	50 031,16 €

Perspectives 2022

- Permanences itinérantes sur les jours scolaires, le soir, au sein de nouvelles communes.
- Développement des actions solidaires avec les actions locales.
- Création d'une web radio.
- Activité de découverte des métiers de notre territoire avec la participation de professionnels (pompiers, agriculteurs, boulangers, etc.).

FRANCE SERVICES

La maison France Services est une structure permettant de rapprocher l'usager des différents services publics. Elle est implantée sur la commune de Sergines. Elle a été labellisée en 2020 comme 17 sur le département de l'Yonne.

Le fonctionnement

La France Services est ouverte à tous les habitants (de tout âge) de la CCYN et des communes limitrophes. Depuis 2020, l'accueil est désormais assuré par 2 agents.

La structure est ouverte :

- Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Le mardi de 13h30 à 18h.
- Le samedi de 9h à 12h.
- Permanence à Pailly chaque deuxième mardi du mois de 9h à 12h.
- Permanence à Perceneige chaque troisième mardi du mois de 9h à 12h.

Les services proposés

Équipements numériques mis à disposition du public :

- Accès Internet et wifi.
- Photocopieuse, scanner et imprimante.
- Espace de confidentialité.
- Téléphone.
- Visioconférence.

Les différents espaces :

- Espace documentation et information : affichage des offres d'emploi, des événements ponctuels locaux, des artisans et commerçants locaux ainsi que des services du territoire.
- Espace recyclage : piles, cartouches d'encre, bouchons en plastique et papier.
- Espace accueil, information et orientation.
- Espace accompagnement à l'utilisation des services en ligne.
- Espace d'aide à la constitution de dossier.
- Espace de mise en relation.

De nombreux partenaires institutionnels ou associatifs tiennent des permanences au sein de la structure :

CPAM, CARSAT, CAF, POLE EMPLOI, DGFIP, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, ENEDIS et AICPY.

Journée portes ouvertes

La France Services Sergines s'est inscrite à la journée nationale des portes ouvertes. 17 partenaires ont pu présenter leurs activités durant cette journée.



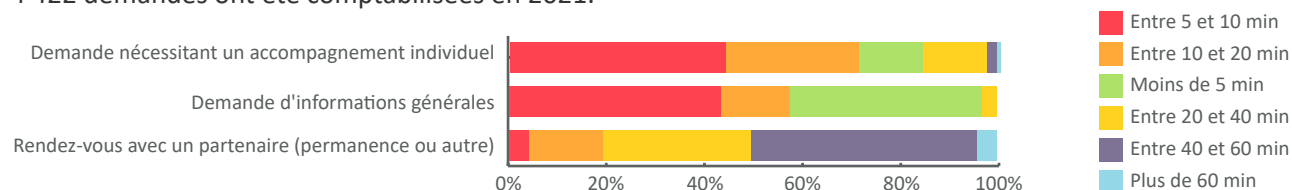
Principaux motifs de venue

Thématique	Partenaire	Nombre de demandes
Retraite personnelle	L'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)	381
Social, solidarité, retraite	AGIRC-ARRCO	144
Impôts	Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP)	251
Droits des assurés	L'Assurance Maladie (CNAM)	201
Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité)	La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	116

Les demandes et l'accompagnement

Nombre de demandes par type d'accompagnement et durée

4 422 demandes ont été comptabilisées en 2021.



- 3 118 personnes ont fréquenté les permanences,
- 6 448 personnes ont été accueillies, renseignées, accompagnées à l'utilisation des services en ligne, aidées à la constitution de dossier, orientées ou mises en relation avec l'organisme concerné.
- 898 passages sur les ordinateurs en accès libre pour les démarches administratives.
- 160 personnes ont participé à des réunions organisées par divers organismes et associations.
- 338 utilisations de l'espace multimédia.
- 190 occupations de l'espace Nom@dia.
- 91 participations à des ateliers ou des formations numériques.

Répartition des visites par commune

Lieu de résidence	Public accueilli	Lieu de résidence	Public accueilli
Champigny	46	Plessis-Saint-Jean	123
Chaumont	14	Pont-sur-Yonne	409
Compigny	43	Saint-Sérotin	148
Courlon	361	Serbonnes	68
Cuy	31	Sergines	1 283
Évry	5	Thorigny-sur-Oreuse	43
Gisy-les-Nobles	56	Villeblevin	135
La Chapelle-sur-Oreuse	24	Villemanoché	72
Michery	167	Villeneuve-la-Guyard	63
Pailly	132	Villeperrot	1
Perceneige	176	Vinneuf	252

Perspectives 2022

- Recrutement d'un 3ème agent d'accueil et d'un conseiller numérique.
- Ouverture d'un Relais France Services correspondant à une annexe dans les locaux de la CCYN.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Yonne Nord au service de l'insertion et de la solidarité par des actions d'accompagnement, de concertation et de partenariat.

Bilan de l'accompagnement RSA

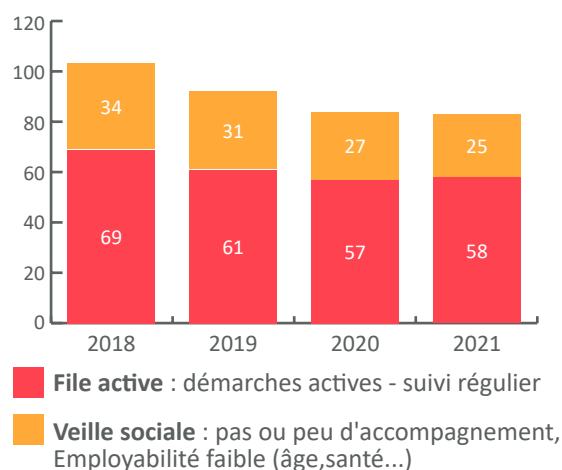
L'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RSA (BRSA) est la mission principale du CIAS.

Les BRSA orientés vers le CIAS sont des habitants de la CCYN, seuls ou en couple, sans enfant à charge, présentant des problématiques sociales majeures, entravant leur insertion professionnelle.

L'accompagnement permet la mise en place et le suivi de démarches et d'objectifs d'insertion. Ces objectifs sont inscrits dans un Contrat d'Engagements Réciproques (CER).

Le Conseil Départemental accorde une subvention de fonctionnement au CIAS : pour 2021 cette subvention était de 33 360€ conditionnée à l'établissement de 56 CER en file active (identique à 2020).

Évolution du nombre de bénéficiaires RSA suivis :



Au 31 décembre 2021 il n'y avait plus que 30 BRSA en suivi file active (19 en veille sociale), soit une diminution de 37.5% par rapport à 2020.

Cette baisse significative est liée à :

- Un nombre important de sorties sur des motifs positifs ou dynamiques en majorité.
- Un changement des pratiques d'orientation des BRSA par le Département impliquant une diminution des nouvelles orientations « sociales ».

Une concertation est en cours avec le Conseil Départemental pour une évolution des modalités d'intervention auprès des bénéficiaires du RSA, en lien avec les politiques d'insertion.

Bilan de l'accompagnement de droit commun

L'intervention de droit commun consiste en un accompagnement social ayant pour objet l'accès aux droits des citoyens, c'est à dire au bénéfice des biens, services et prestations accessibles à tous.

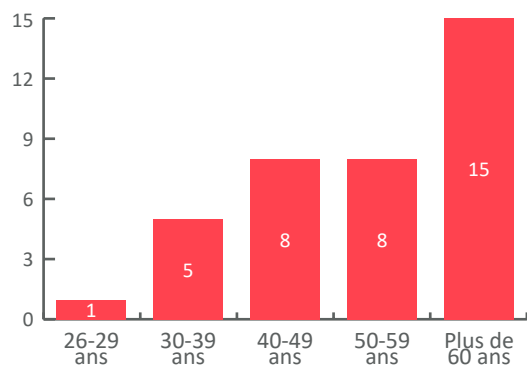
L'accompagnement dans le cadre du droit commun est réalisé en fonction des besoins de la personne et des compétences des partenaires vers lesquels une orientation est faite dès que cela est possible (CCAS, Conseil Départemental, France Services...).

On distingue 2 profils récurrents :

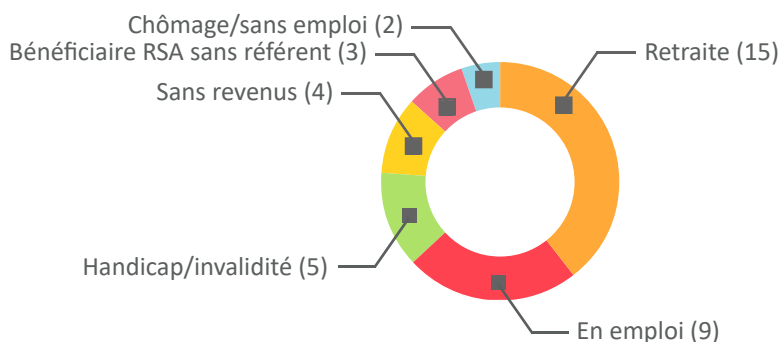
- Des suivis « longs » concernant avant tout des personnes âgées (70 ans et plus) avec problèmes de santé invalidants (pas de mobilité) : intervention à domicile, pour l'accès/maintien aux droits, de façon régulière au long de l'année (en augmentation).
- Des suivis courts à moyens pour des personnes d'âge moyen, en emploi (précaire ou temps partiel) présentant des problématiques financières.

39 foyers résidant sur 14 communes différentes ont été rencontrés :

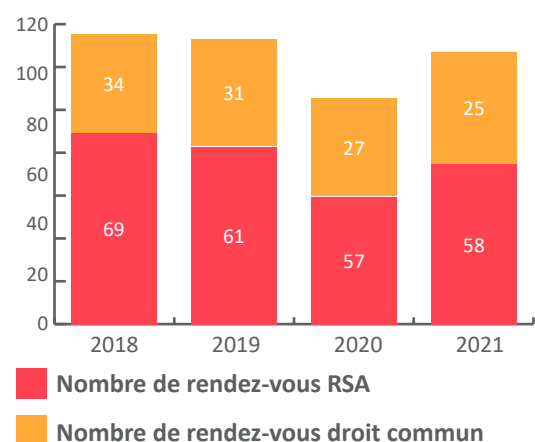
Âge :



Situation socio-économique :



Évolution de l'accompagnement RSA/droit commun :



Le CIAS Yonne Nord est un acteur local de l'insertion socio-professionnelle.

Le bilan met en lumière une activité relativement constante par rapport aux années précédentes, mais il impulse également une évolution des pratiques, résultant de la mise en œuvre (ou du renforcement) du partenariat avec les structures qui pilotent, financent, animent les politiques d'insertion et du travail social.

Il sera nécessaire de poursuivre le travail engagé afin d'évoluer dans le sens des politiques d'insertion et du travail social en général, adapter les objectifs et proposer des missions adaptées et pertinentes, au service des publics accompagnés.



© Hervé Letourneur

Culture **ET SPORT**

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THÉÂTRE

Une année 2021 à nouveau perturbée par les mesures mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (confinement, couvre-feu...). Les professeurs ont combiné à la fois des cours en présentiel pour les enfants et en visio pour les adultes.

Les élus communautaires ont voté des tarifs spécifiques applicables pendant la période de crise sanitaire.

Les temps fort de l'année 2021

L'éducation musicale en milieu scolaire permet aux jeunes enfants de découvrir la musique par les chants, des jeux sur la pulsation et le rythme et de découvrir le répertoire musical de divers horizons et cultures.

2 écoles représentant 9 classes ont bénéficié d'une séance par semaine de février à juin.

Mai	Présentation des instruments du moyen-âge par l'ensemble Obsidienne en partenariat avec l'école de musique.
Juin	- Examens de fin de cycle en formation musicale ainsi qu'en piano. Taux de réussite des élèves de 100%. - Durant toute l'année, aucune prestation publique ne fut possible. Malgré tout à la fin Juin, quelques professeurs ont souhaité valoriser le travail des élèves en proposant une représentation publique au foyer rural de Sergines. Ce concert donné par l'ensemble débutant, quelques guitaristes et les élèves de l'atelier théâtre a finalisé l'année scolaire.
Septembre	Création d'un cours de chorale (répertoire classique) pour adultes.
Décembre	Participation à la 1ère édition du Festival de la Chapelle-sur-Oreuse de l'ensemble jazz, quelques pianistes et saxophonistes.

Les chiffres clés de l'année 2021

- Nombre de professeurs : 10.
- Nombre d'élèves inscrits sur l'ensemble des activités : 86, soit 23 adultes et 63 enfants.
- Communes représentées : les élèves proviennent de 20 communes de la CCYN et de 4 extérieures.
- Nombre d'heures enseignées : 58.
- Instruments enseignés : 9 (piano, violon, contrebasse, trompette, saxophone, clarinette, guitare, basse électrique, batterie).
- Autres cours : interventions musicales dans les écoles, pratique vocale en chœur et théâtre.
- Semaines d'ouverture : 34 en suivant le calendrier scolaire.

Budget 2021

Dépenses	Recettes
105 198,25 €	37 255 €

Le fonctionnement de l'école de musique et de théâtre

L'école de musique et de théâtre, située à Sergines, accueille les enfants à partir de 4/5 ans et les adultes.

Différentes formules d'apprentissage sont proposées :

- **Le cours d'éveil musical** est collectif. Il est ouvert aux enfants inscrits en moyenne et grande section. Il permet de sensibiliser les enfants à la musique par la découverte des sons, des rythmes simples au travers de chansons ou avec des petits instruments de percussion.
- **Les cours d'instruments** sont proposés sous 2 formes possibles. Soit en cursus complet, soit en atelier de pratique collective.
- **Le cursus complet** comprend un cours individuel de 30 à 45 minutes selon le niveau de l'élève, un cours collectif de formation musicale (solfège, culture musicale) d'1h et un cours de pratique collective d'1h/1h15.
- **Les pratiques collectives** sont ouvertes à tous. Les élèves peuvent choisir entre l'ensemble débutant, la chorale, l'atelier de musiques actuelles et l'atelier jazz/improvisation.
- **L'atelier théâtre** est ouvert aux enfants à partir de 8 ans. Il propose aux enfants et adolescents d'apprendre à s'exprimer sur une scène, à maîtriser sa voix, ses émotions, à se positionner dans l'espace.
- **La formation musicale et les cours d'instruments** s'articulent sur plusieurs niveaux d'apprentissage. L'enseignement est structuré en cycles. Le passage d'un cycle à l'autre se fait devant un jury extérieur à l'école, en fin d'année. Seule la formation en cursus complet permet de délivrer un diplôme à l'élève. Ce diplôme est reconnu par l'ensemble des établissements d'enseignement artistique.



LE BASSIN D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION (BAN)

Cet équipement situé à Pont sur Yonne est désormais reconnu d'intérêt communautaire et la CCYN met tout en œuvre pour une ouverture à l'automne 2022..

Après une première étape de diagnostic du bâtiment et du chiffrage des travaux, les dossiers de subventions ont été déposés auprès de Services l'État, de la Région Bourgogne Franche Comté et de l'Agence Nationale du Sport

Le territoire dispose désormais d'un équipement intercommunal permettant aux jeunes enfants d'acquérir les bases nécessaires pour être en sécurité dans l'eau soit sur le temps scolaire ou périscolaire.

Calendrier 2022

- Phase travaux concernant la mise en sécurité et conformité de l'équipement, la reprise des vétustés et l'optimisation des consommations en eau et énergie.
- Recrutement d'un maître-nageur.
- Ouverture du bassin aux scolaires et mise en place des séances aquatiques pour l'acquisition du « savoir nager » selon les plannings préparés par l'Inspection d'Académie.
- Ouverture du bassin aux ALSH.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

RÉHABILITATION DU BASSIN D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Maître d'Ouvrage :

Communauté de Communes Yonne Nord
52 Faubourg de Villeperrot
89140 Pont-sur-Yonne



Coût de l'opération : 360 754 € HT

FINANCEMENTS

PRÉFET DE L'YONNE État	20 %	72 150 €
OPÉRATION SOUTENUE PAR L'ÉTAT		
REGION ACADÉMIQUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	20 %	72 150 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT		
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	38,50 %	138 890 €
Financement CCYN		77 564 €

Ouverture prévisionnelle : septembre 2022

L'ÉDUCATION SPORTIVE EN MILIEU SCOLAIRE

Des animateurs sportifs sont mis à disposition des collectivités par convention, pour des interventions en milieu scolaire. Ces interventions sont soumises à une autorisation délivrée par l'Éducation Nationale.

Quelques chiffres

- 8 écoles représentant 30 classes ont intégré dans leur programme des séances de sport avec un éducateur.
- 75 séances d'initiation au basket à compter de novembre à décembre (la période de janvier à octobre étant sous protocole sanitaire renforcé).
- Les enseignants apprécient cet accompagnement et observent que les élèves progressent au fil des séances.

Perspectives 2022

- Poursuivre le développement de l'éducation sportive dans les écoles et les accueils de loisirs par le recrutement d'un nouvel animateur.

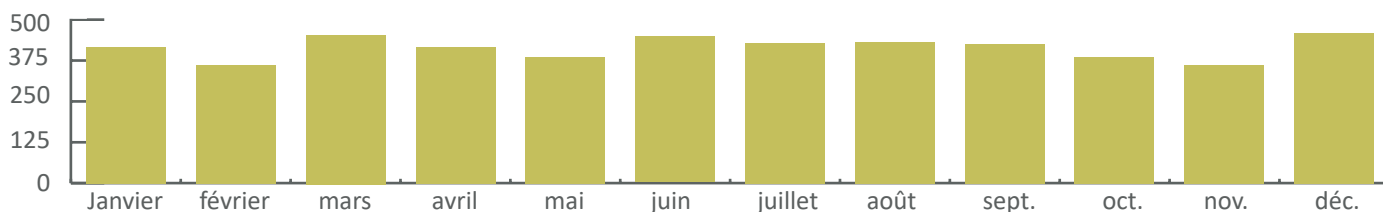


Environnement

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

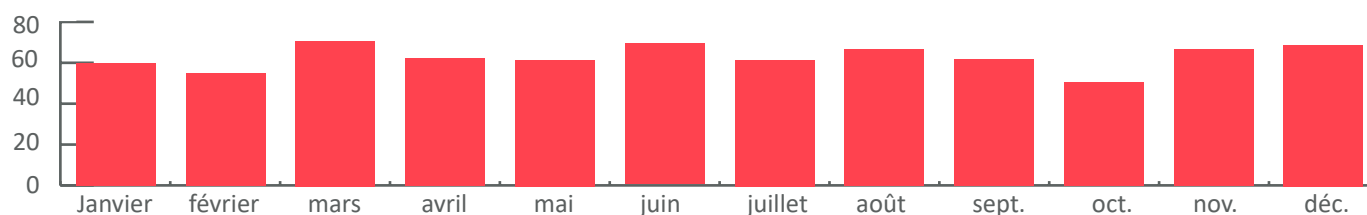
Le rapport complet sur le prix et la qualité du service des ordures ménagères est consultable sur www.yonne-nord.fr.

La collecte des ordures ménagères au PAP 2021



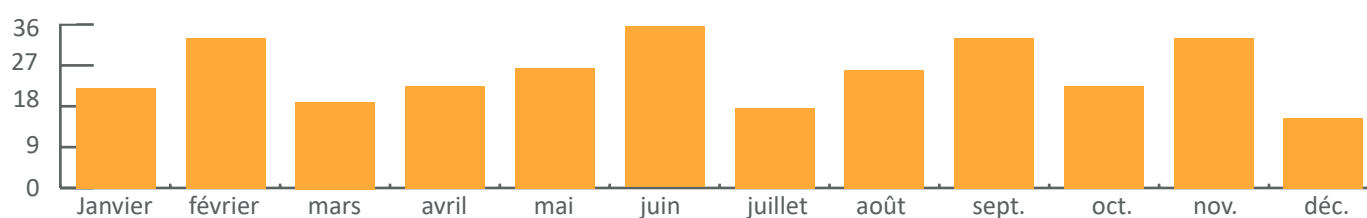
En 2021, 4 900,32 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte.

La collecte des emballages recyclables au PAP 2021



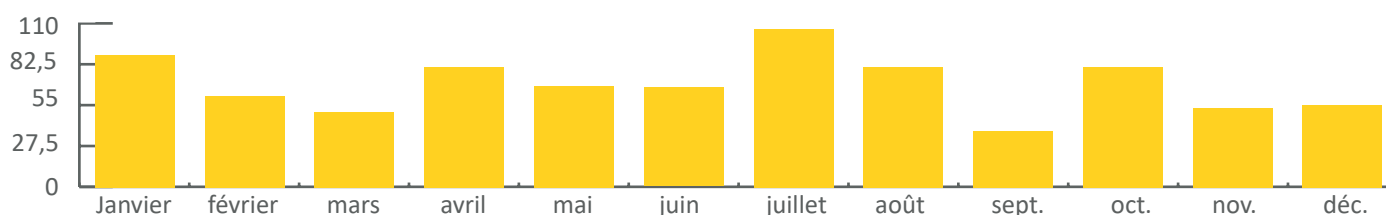
En 2021, 755,71 t d'ordures ménagères ont été collectées au porte-à-porte.

La collecte des papiers en PAV 2021



En 2021, 304 t de papiers ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire ainsi que 9,775 t par Pénélope.

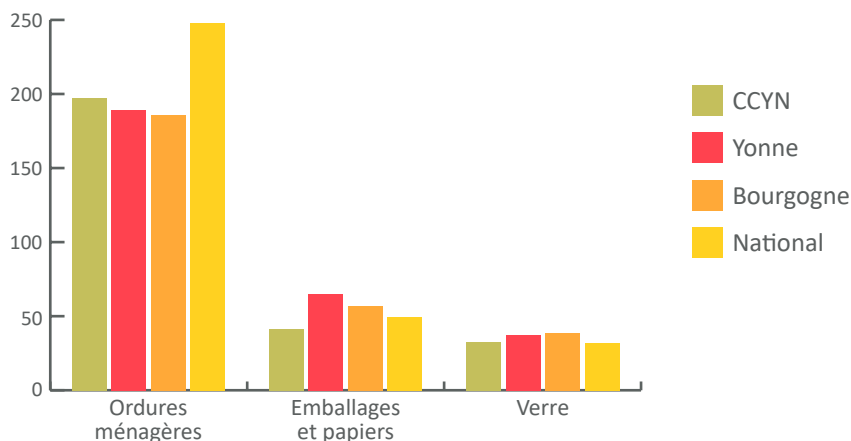
La collecte du verre en PAV 2021



En 2021, 825 t de verre ont été collectées dans les bornes d'apport volontaire.

Les performances comparées de la CCYN en kg/an/habitant (source : SINOE/ADEME)

	CCYN		YONNE		BOURGOGNE		NATIONAL	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Ordures ménagères	194	197	200,61	189	217,63	186	254,39	248
Emballages et papiers	41,5	42	59,02	65	54,05	57,5	48,53	50
Verre	34	33	36,83	38	37,72	39	29,99	32



Le taux de refus de tri (indésirables) dans la collecte s'élève à **28,36%**. En 2020 il était de 26,6%.

Budget 2021

- Total des dépenses : 3 351 884,39 €.
- Total des recettes : 3 358 819,35 €.
- Taux de TEOM en C 1 (ramassage des ordures ménagères une fois par semaine) : 12,24 %.
- Taux de TEOM en C 0,5 (ramassage des ordures ménagères tous les quinze jours) : 12,89 %.

Perspectives 2022



- Engagement dans la mise en place d'un PLPDMA (programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés).
- Renouvellement du marché de tri des déchets recyclables avec un passage en extension de consignes de tri au 1er janvier 2022.
- Étude pour les filières de traitement des déchets ultimes.
- Étude pour la mise en œuvre de la collecte des déchets fermentescibles (bio déchets), l'obligation réglementaire étant fixée au 1er janvier 2024.
- Consultation pour le renouvellement du marché de traitement des déchets non recyclables si nouvelles filières possibles.

Le service est composé de 2 agents polyvalents.

Les missions de Servi +



- Collecter en porte à porte sur rendez-vous les encombrants ou déchets verts chez les administrés de la CCYN. 439 rendez-vous ont été pris en 2021 : 55% de déchets verts et 45 % d'encombrants. Il a été collecté entre septembre et décembre environ 10 tonnes d'encombrants et environ 12 tonnes de déchets verts (c'est une estimation au plus élevé car il n'y a pas de pesée après chaque enlèvement).
- Polyvalence des agents sur les autres services.
- L'équipe technique a participé aux activités du centre de vaccination éphémère. Tous ont été mobilisés chacun leur tour afin de préparer les journées de vaccination. Ils ont également apporté leur aide lors des journées les plus chargées, notamment pour la gestion du parking.
- Distribution des bacs poubelles. Les bacs sont distribués aux nouveaux arrivants ne disposant pas de poubelles ou bien lorsque le nombre de personne change suite à une vente ou location. Il est inclus également le remplacement de bacs cassés lors de la collecte.
- Collecte des déchets sur les aires de repos département 89 (environ 1 journée par semaine).

Budget de fonctionnement de Servi +

Dépenses	Recettes
111 626,51 €	33 786,99 €

Le service est composé de 2 agents polyvalents.

Les travaux réalisés

- Entretien des espaces communs à la CCYN.
- Création des sanitaires en cours aux ateliers situé Quai des Veuves. Ce chantier a commencé au mois de novembre 2021 afin de créer un espace composé de vestiaires, d'une douche et d'un WC. Ces travaux seront terminés dans le courant de l'année 2022.

ÉQUIPE VERTE

Le service est composé de 2 agents polyvalents.

Les missions de l'équipe verte

- L'entretien des différents sites de la CCYN (déchetteries, siège, ZA Evry, terrains divers).
- L'entretien et le balisage des chemins de randonnées dépendants du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) composé de 46 chemins représentant environ 450 km. Les fournitures d'entretien (peinture, signalisation...) sont subventionnées à 25% par le département sur présentation des factures.
- Mettre du personnel technique à disposition des communes en cas de besoin pour des travaux d'élagage, de tonte, taille, broyage de branches, curage de fossés : 369 heures ont été réalisées pour cette activité auprès de 7 communes générant une recette de 9 199,50 €.
- Petits travaux de terrassement, curage de fossés.
- Aide sur les autres services.

Répartition du temps de travail

Sites de la CCYN	Chemins de randonnée	Mise à disposition des communes	Divers
15%	50%	25%	10%

Les équipements

- Tractopelle.
- Tracteur équipé d'un broyeur d'accotement pouvant être mis à disposition des communes.
- Broyeur de branches.



Budget de fonctionnement de l'équipe verte

Dépenses	Recettes
101 514,80 €	9 199,50 €



Services

ANNEXES

Un agent est chargé d'effectuer les contrôles de toutes les installations d'assainissement non collectif (ANC) qu'elles soient neuves ou existantes. A l'issue de la visite, les propriétaires reçoivent un compte rendu qui doit être joint aux actes de vente en cas de mutation.

Éléments chiffrés

134 contrôles ont été réalisés soit :

- 51 contrôles de fonctionnement.
- 75 contrôles pour vente.
- 1 contrôle de l'existant.
- 7 contrôles de bonne exécution.

Pour un total de recettes de 16 038,05 €.

Budget de fonctionnement déficitaire au 31 décembre 2021 de 50 616,40 €

Le déficit structurel se résorbe progressivement par le reversement de trop perçu de charges de personnel par le budget principal. Le déficit était de plus de 132 000 € au 31 décembre 2018.

Total dépenses dont la reprise d'un déficit de 90 741,96 €	100 460,45 €
Total recettes	49 844,05 €

L'AÉRODROME DE GISY-LES-NOBLES

Depuis son transfert par l'État en 2006, la CCYN assume la gestion et le maintien en état des infrastructures de l'aérodrome.

Les principales dépenses 2021 concernent les prestations de fauchage des pistes, de la reprise de la voirie permettant d'accéder à l'aérodrome.

Un dossier relatif au paiement de la taxe foncière, acquittée par la CCYN au lieu des usagers, est en cours d'instruction auprès des services des finances publiques.

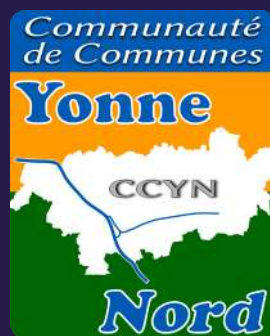
Données chiffrées 2021

Nombre d'autorisation d'occupation temporaire (A.O.T)	33
Mutation A.O.T	1
Surface non-bâtie soumise à A.O.T	62,7137 ha
Surface bâtie soumise à A.O.T	1,5154 ha
Base quintaux/ha	2,8
Redevance fermage - valeur à l'hectare	19,36€/ha
Redevance bâti - valeur au m ²	1,64 €/m ²
Recette des redevances	24 948,05 €
Dotation au titre de la DGD	6 921 €



Budget de fonctionnement

Total dépenses	54 589,56 €
Total recettes (dont reprise du résultat 2020)	88 681,18 €



Communauté de Communes Yonne Nord

52 Faubourg de Villeperrot,
89140 PONT-SUR-YONNE

03.86.67.99.00 | ccyn@ccyn.fr | www.yonne-nord.fr